



RETRAITE GENERALE ALLEMANDE SUR LA MEUSE

L'officiel dit que la plus grande partie des 14,000 prisonniers de la bataille actuelle ont été capturés par les Canadiens.

Le désastre menace de dépasser en grandeur celui de Reims-Soissons.

(DERNIERE HEURE)

Avec l'armée anglaise, en France, 9.—L'artillerie alliée qui commande toutes les routes passables de la Somme détruit sans pitié les longues files de transports allemands qui fuient.

Toute la ligne allemande est menacée et dans les cercles officiels on croit que les deux désastres, Soissons-Reims et la bataille actuelle, ne sont que les éléments constitutifs du prélude de la retraite allemande sur la Meuse.

Foch ne permet pas de repit sur la Vesle où les Français et les Américains, dirigés par Pétain et ses généraux Mangin, Berthelot, Degoutte, font de grands ravages et des gains considérables.

Au nord le maréchal Haig exécute avec grande habileté la partie de l'action qui lui est confiée de dégager Amiens; ce qui est fait car la nouvelle offensive, à certains endroits, a atteint un maximum de pénétration de 11 milles et la cavalerie poursuit partout les fuyards.

On compte déjà près de 20,000 prisonniers et des centaines de canons.

L'officiel dit que le plus grand nombre de prisonniers a été fait par les Canadiens.

Dans sa fuite précipitée, l'ennemi abandonne toutes ses munitions et presque tous ses canons.

Les aviateurs alliés ont fait sauter les ponts de la Somme et l'ennemi doit les reconstruire sous la mitraille pour retrahirer et ils font sauter leurs canons et les munitions partout.

Actuellement les pertes, pour les anglais, ne sont que les 3-5 du nombre des prisonniers comptés jusqu'à trois heures.

L'infanterie, à certains endroits, avance difficilement à cause des obstacles naturels. La cavalerie et les petits chars d'assaut sont loin en avant de l'infanterie.

LE NOMBRE DES PRISONNIERS GROSSEMENT

LONDRES, 9. — (Bulletin) — Le nombre des prisonniers est maintenant de 14,000 et les canons si nombreux que l'on ne peut en faire mention. La cavalerie poursuit toujours l'ennemi.

De Liégeois la ligne passe au sud de Meharicourt, au sud-est de Hosières. Ce qui fait une avance de 11 milles.

Il sera impossible à l'ennemi de garder ses positions de Montdidier. L'avance en Picardie libre complètement Amiens et supprime tout danger pour Paris.

FRESNOY-EN-CHASSÉE EST PRISE

LONDRES, 9. — (Bulletin) — Le progrès des alliés continue. Les Français ont pris Fresnoy-en-Chaussée et les Anglais sont rendus à un point, à l'est de la Questionnaire.

LES CHARS D'ASSAUT

Avec les armées anglaises, en France, 9. — Les chars d'assaut ont merveilleusement travaillé, sous le couvert de la nuit un grand nombre traverseront la Luce et rendront de très grands services, notamment contre les nids de mitrailleurs. Le feu de ces derniers fut moins violent à cause de la brume, mais les chars d'assaut ne furent arrêtés par rien.

LA VICTOIRE A CHARGE DE CAMP

LONDRES, 9. — Le sentiment général est que l'on ne peut assez évaluer du succès actuel de la bataille. C'est le tour tournant de la campagne de 1918 et peut-être de toute la guerre. Il y a un mois on doutait, et aujourd'hui on exulte. Les alliés ont l'initiative et en un mois on a gagné deux grandes batailles.

IL FAUDRA FUIR PLUS LOIN

LONDRES, 9. — Haig déclare que son attaque rend la stabilisation des Allemands impossible sur la Vesle.

A midi, hier, l'avance des alliés était de 11 milles, dans la région d'Amiens.

LES COMMENTAIRES ANGLAIS

LONDRES, 9. — Malgré que le plus dur de l'épreuve ait encore à venir, dans la bataille d'Amiens, les journaux font de longs commentaires, honteux de l'initiative des alliés et de la violence du premier choc. On relève surtout Haig d'avoir surpris le haut commandement allemand. Le "Times" dit que c'est une victoire d'un remarquable caractère; c'est même une plus grande compression de faiblesse que la retraite sur la Vesle. La réaction rapide de l'ennemi indique que l'importance qu'il attachait au terrain qu'il perd.

La "Chronicle" dit que cette victoire a une haute signification et une grande importance. Le "Daily Mail" constate qu'à Montdidier, la position des Allemands est fautive. Le "Daily News" dit que le fait que l'ennemi n'a pas su où le coup devait être porté indique une perturbation dans le haut commandement.

UNE BELLE RANDONNÉE

Londres, 9. — On rapporte qu'au sud de la Somme, la cavalerie anglaise, les chars d'assaut et les autos armées sont en avant de l'infanterie et sont à un mille du chemin de fer de Chaumont.

Londres, 9. — Mercredi, avant le début de la bataille de Picardie, les avions anglais ont abattu 22 machines allemandes dont 15 furent détruites. Au cours du jour et de la nuit on jeta 18 tonnes d'explosifs sur l'ennemi. Le travail était dif-

CHEZ NOS RELIGIEUX



LE T. R. P. THOMAS-REMI CÔTÉ, assistant-général des Clercs de Saint-Viateur, ancien directeur du Collège Bourget, à Rigaud, qui vient de mourir à Voules, en France.

BLANC OU NOIR

(Service spécial de la PATRIE)

AMSTERDAM, 9. — Les critiques allemandes faisant une revue de la situation, dans l'ouest. La "Gazette de Cologne" dit que les Français blancs ont fait tous les frais de la bataille et la "Gazette de Francfort" dit que ce sont les troupes noires françaises. Le "Lokal Anzeiger" dit que ce sont les Italiens qui ont le plus souffert et d'autres disent que ce sont les néga-

IL PASSERA DIX MOIS EN PRISON

On se souvient encore du fameux vol accompli à St-Philippe d'Ar gentuville au mois de juillet dernier par Joseph Oulmet, un voleur de chevaux dans cette localité. Il tomba dans un piège tendu par la détective provinciale Brissette le 7 de juillet dernier et le 7 août, il fut condamné à 10 mois de prison par le magistrat Carrière.

M. L'ABBÉ J. A. BEAUCHAMP, qui vient d'être nommé curé de Saint-Charles.

M. l'abbé J. A. Dubuc, qui était chapelain des Evêques des Ecoles chrétiennes, à Laval des Rapides, vient d'être nommé curé de Lachute pour succéder à M. l'abbé Beauchamp.

L'Hon. Carvell croit que le seul moyen de parer à la disette de charbon est l'importation de dix mille chinois pour travailler aux mines.

Une nécessité

(De notre correspondant)

OTTAWA, 9. — La question de l'approvisionnement du combustible pour le Canada l'hiver prochain cause de vives appréhensions à l'hon. Frank Carvell, le ministre des travaux publics. Au dire de l'hon. M. Carvell, il y a à risque que la rareté de combustible cause beaucoup de souffrance au Canada l'hiver prochain. Le ministre des Travaux Publics est d'avis que les mines de charbon du Canada ne sont pas suffisamment exploitées. Il attribue cet état de choses aux mineurs qui reçoivent de si gros gages qu'ils sont satisfaits de travailler 15 p. cent du temps et de chômer pendant la balance du temps.

L'hon. M. Carvell croit que le gouvernement devrait résoudre le problème par l'importation de la main-d'œuvre chinoise. Il suggère

LE SERVICE DES AGENTSSIGNALEURS A MONTREAL

Cent-vingt-cinq agents seront chargés du service des sémaphores.

C'est vers le premier septembre prochain, que les 125 agents signaleurs entreront en fonctions. Actuellement, on est à se préparer à demander des soumissions pour les uniformes spéciaux que ceux-ci porteront; courte tunique bleue, pantalons, gilet amovible et jambières en cuir. D'ici peu de temps, on recevra les sémaphores qui doivent indiquer aux pistons et aux voitures si la route est libre ou embourbée.

LE LARGISSEMENT DE LA RUE SAINT-DENIS

Une délégation conduite par l'échevin Garmel s'est présentée, au cours de la matinée, devant la Commission administrative, afin que celle-ci veuille à terminer les deux dernières expropriations qui restent à faire, pour élargir la rue St-Denis, entre Villeneuve et Laurier. Cette affaire dure depuis dix ans et les propriétaires qui y résistent, voudraient en voir la fin.

A cet endroit la chaussée est impossible et les trottoirs n'existent plus qu'à l'état de rêves. La Commission va étudier la chose.

RIEN A DIRE, DIT M. TREMBLAY

Le directeur de la sûreté n'a rien à dire concernant les attaques portées contre lui par M. Villeneuve. Il est silencieux comme un tombeau.

DECES DE MADAME ELYSEE NOËL

(Service spécial de la PATRIE)

QUÉBEC, 9. — Madame Elysee Noël, mère de l'hon. Juge C. Noël, d'Edmonton, Alberta, est décédée hier après-midi à la résidence de son beau-frère, l'hon. Juge Dorion. Elle était âgée de 87 ans.

LES CULTIVATEURS ENROLES VONT ETRE MIS EN LIBERTE

NOMINATION D'UN NOUVEAU CURE A SAINT-CHARLES

L'abbé J.-A. Beauchamp succède à feu l'abbé Lacasse à la cure de St-Charles de Montréal.

A Lachute

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

Un sous-marin coulé par un yacht

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 9. — Un sous-marin a été coulé par un yacht armé, dans la Manche, et voici les détails de l'aventure.

Un soir, le yacht entendit des appels et fila vers le point indiqué, prévenant plusieurs transports en même temps, du danger probable. Peu après, on voyait le périscope d'un sous-marin qui se préparait à attaquer un transport. Le périscope apparut à 150 pieds, à l'horizon. On ordonna d'aller à toute vitesse et le yacht se jeta sur le sous-marin qui disparut aussitôt. Le yacht vit de la surface et des "bouillons".

Peu après, le yacht vit de la surface et des "bouillons".

Indiquant une monté d'air. On jeta une troisième bombe et l'on ne vit plus rien. On a cueilli un survivant, mais rien ne put lui faire reprendre connaissance et il mourut trois heures après.

OTTAWA, 9. — On annonce qu'une cour d'enquête composée d'officiers choisis par l'officier commandant de district militaire No. 4 sera établie pour faire rapport sur la façon dont l'on aurait conduit les examens médicaux dans certain régiment à Montréal.

DES CHINOIS POUR EXPLOITER NOS MINES

(De notre correspondant)

OTTAWA, 9. — La question de l'approvisionnement du combustible pour le Canada l'hiver prochain cause de vives appréhensions à l'hon. Frank Carvell, le ministre des travaux publics. Au dire de l'hon. M. Carvell, il y a à risque que la rareté de combustible cause beaucoup de souffrance au Canada l'hiver prochain. Le ministre des Travaux Publics est d'avis que les mines de charbon du Canada ne sont pas suffisamment exploitées. Il attribue cet état de choses aux mineurs qui reçoivent de si gros gages qu'ils sont satisfaits de travailler 15 p. cent du temps et de chômer pendant la balance du temps.

L'hon. M. Carvell croit que le gouvernement devrait résoudre le problème par l'importation de la main-d'œuvre chinoise. Il suggère

LE SERVICE DES AGENTSSIGNALEURS A MONTREAL

Cent-vingt-cinq agents seront chargés du service des sémaphores.

C'est vers le premier septembre prochain, que les 125 agents signaleurs entreront en fonctions. Actuellement, on est à se préparer à demander des soumissions pour les uniformes spéciaux que ceux-ci porteront; courte tunique bleue, pantalons, gilet amovible et jambières en cuir. D'ici peu de temps, on recevra les sémaphores qui doivent indiquer aux pistons et aux voitures si la route est libre ou embourbée.

LE LARGISSEMENT DE LA RUE SAINT-DENIS

Une délégation conduite par l'échevin Garmel s'est présentée, au cours de la matinée, devant la Commission administrative, afin que celle-ci veuille à terminer les deux dernières expropriations qui restent à faire, pour élargir la rue St-Denis, entre Villeneuve et Laurier. Cette affaire dure depuis dix ans et les propriétaires qui y résistent, voudraient en voir la fin.

A cet endroit la chaussée est impossible et les trottoirs n'existent plus qu'à l'état de rêves. La Commission va étudier la chose.

RIEN A DIRE, DIT M. TREMBLAY

Le directeur de la sûreté n'a rien à dire concernant les attaques portées contre lui par M. Villeneuve. Il est silencieux comme un tombeau.

DECES DE MADAME ELYSEE NOËL

(Service spécial de la PATRIE)

QUÉBEC, 9. — Madame Elysee Noël, mère de l'hon. Juge C. Noël, d'Edmonton, Alberta, est décédée hier après-midi à la résidence de son beau-frère, l'hon. Juge Dorion. Elle était âgée de 87 ans.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

M. l'abbé J. A. Beauchamp, ancien curé de Lachute, vient d'être nommé, par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, curé de la paroisse Saint-Charles de Montréal, en remplacement de feu M. le curé Lacasse.

</

La Patrie

LES TERRES IMPRODUCTIVES

Pour remédier à la réduction de la production agricole, qui augmente les difficultés du ravitaillement, le gouvernement français s'occupe d'organiser la culture des terres abandonnées. Afin de concilier l'intérêt national avec le droit de propriété, l'Etat ne réquisitionne une terre que lorsque le propriétaire l'abandonne volontairement à l'improduction, ou bien lorsqu'il est dans l'impossibilité de l'exploiter. En ce qui concerne l'organisation de la mise en culture, c'est le comité départemental, dont le préfet est le président de droit, qui doit en assumer la principale charge. C'est lui qui donne avis, par lettre recommandée, aux propriétaires délaissant d'avoir à reprendre leur culture; c'est lui qui, en cas de refus, réquisitionne la terre et en fait l'attribution pour qu'elle soit cultivée.

Comme, d'ici à plusieurs années, il sera essentiel de maintenir à son maximum la production agricole, le Canada trouverait un avantage à adopter une semblable politique. Cette année, par exemple, des efforts considérables ont été faits pour faire fructifier les lots vacants dans les villes, et l'on estime que de douze à quinze mille sont actuellement cultivés dans les limites de Montréal et de la banlieue. Quinze mille lots à bâtir ne représentent toutefois qu'une superficie de quinze cents acres.

Il est évident qu'un accroissement de production incomparablement plus considérable résulterait de l'exploitation des milliers de terres abandonnées dans la province de Québec. Certains ont déjà suggéré que, pour obliger les cultivateurs à un plus grand effort, les fermes ou parties de fermes laissées improductives soient frappées d'une taxe. Il serait encore plus profitable de les attribuer temporairement à quiconque voudrait entreprendre de les faire produire.

Et, comme cette organisation de culture est faite en France par les comités de département, elle pourrait être ici confiée aux administrations municipales, revêtues de pouvoirs spéciaux. Un propriétaire qui, pour un motif quelconque, n'ensemence pas sa terre au printemps, ne saurait se trouver lésé si l'Etat permet à quelqu'un de l'ensemencer à son profit.

LA RECOLTE AMERICAINE

Les derniers pronostics font prévoir que les Etats-Unis récolteront cette année 909 millions de boisseaux de blé, ce qui représenterait une augmentation de 258 millions de boisseaux comparativement à l'année dernière. A ce compte, les Etats-Unis, en maintenant les restrictions existantes à la consommation domestique, n'auraient pas moins de 375 millions de boisseaux de blé à exporter en Europe.

Comme la récolte canadienne sera approximativement égale à celle de 1917, que l'Argentine aura au moins 120 millions de boisseaux disponibles, et que l'Australie a d'abondantes réserves accumulées et qui se pourront transporter, grâce à l'expansion des flottes marchandes, les Alliés n'ont pas à appréhender de manquer de pain.

CONTROLE DES PRIX

En exigeant que les marchands de charbon affichent leur liste de prix, le contrôleur canadien du combustible a emprunté un mode de contrôle qui a été récemment mis en pratique en France. Afin de protéger les soldats d'Angleterre et d'Amérique contre la rapacité de certains aubergistes, le préfet de police de Paris a lancé une ordonnance prescrivant que, à Paris et dans toutes les communes du département de la Seine, doivent être affichés dans tous les établissements où l'on sert à boire et à manger les prix des repas à prix fixe, ou les prix des plats qui figurent sur les menus servis à la carte, ainsi que le prix des consommations.

D'autre part, les détaillants sont tenus d'afficher ou de marquer sur la marchandise, d'une façon très apparente, son prix en monnaie française. Cette obligation s'applique aux pains, farines, féculs, pâtes alimentaires, tapioca et semoules, riz, pommes de terre, haricots, légumes secs, viandes de boucherie, viandes de charcuterie, viandes salées, con-

serves alimentaires, volailles, lapins, sel, confitures, sucre, chocolat, poissons, vins, boissons alimentaires, cidres, bières, fromages, lait frais ou condensé, oeufs, beurre, graisses alimentaires, huiles comestibles, vinaigres, cafés, thés, ainsi que, comme on vient de le décréter ici, aux combustibles.

Cet affichage, on le conçoit, est un frein très efficace aux appétits des profiteurs qui ont conservé un reste de décence, et il fournit à l'autorité un moyen facile de contrôle.

L'ancien contrôleur des vivres, M. Hanna, s'est constamment opposé à la fixation du prix maximum des denrées alimentaires, sous prétexte qu'une pareille mesure tendrait à en restreindre la production. La commission qui lui a succédé a adopté la même ligne de conduite. Mais l'affichage des prix n'affecte pas le producteur. Et, comme en France, il tempérera les exigences des fournisseurs.

La commission de Contrôle des vivres devrait ordonner l'affichage du prix de toutes les denrées alimentaires, tant à la devanture qu'à l'intérieur de toutes les boutiques.

LA PRODUCTION D'OR

La PATRIE signalait récemment la considérable diminution constatée dans le rendement des gisements aurifères du Dominion, et qui est attribuée à la pénurie de main-d'œuvre ainsi qu'au prix excessif des produits chimiques et de la machinerie employés dans les exploitations minières. Dans l'extraction des autres métaux, l'industrie trouve une compensation dans le prix plus élevé des métaux produits. Il n'en est pas ainsi de l'or, dont la valeur absolue est à peu près invariable.

Dans de pareilles conditions, le gouvernement des Etats-Unis songe à stimuler la production de l'or, considérée à juste titre comme une industrie essentielle, en accordant des primes.

Le gouvernement d'Ottawa devrait ne pas tarder à considérer ce qu'il convient de faire en notre pays pour maintenir l'essor normal de nos exploitations aurifères.

NOTES

Ce que Foch a saboté, la grande offensive allemande!

On ferait bien de mettre sur la glace le dîner commandé par le Kaiser à Paris.

Hindenburg annoncera prochainement qu'il tenait à perdre aussi du terrain sur le front britannique.

Signalons que la présente bataille sur le front de Picardie est la première du maréchal Foch.

Les dépenses de la Compagnie de tramway ont augmenté, déclare M. E. A. Robert.

Et les nôtres, donc!

Nous conseillons à ceux qui sont enclins à un optimisme exagéré un court contact avec M. Villeneuve.

Il n'a pas son pareil pour broyer du noir!

Les Boches des provinces rhénanes, paraît-il, se plaignent que les raids aériens des Alliés les énervent. Tant pis. Au reste, les raids sont faits pour ça.

L'administration municipale peut accorder quelques semaines de délai aux vieux garçons pour se déclarer, et attendre l'ouverture de la chasse pour sévir contre les récalcitrants.

Le discours de M. Villeneuve nous donne l'impression que, dans l'opinion de M. Villeneuve, c'est lui qui aurait dû être nommé président de la Commission administrative.

Si les corrupteurs des mœurs ont eu tort d'espérer que le chef Tremblay se vendrait pour trente mille piastres, en revanche, il semble bien qu'ils ont eu raison de compter sur sa discrétion.

Le gouvernement britannique confisquera les cinquante mille carabines qui sont en la possession des Ulstériens. Et il en donne avis d'avance afin que les Ulstériens qui veulent garder leurs armes aient le temps de les mettre en sûreté.

M. Cressé, qui a surveillé dans notre district l'enregistrement des personnes ayant seize ans révolus, annonce que la population de Montréal est de 792,102. ni plus, ni moins!

Ce chiffre dépasse nos prévisions, d'après lesquelles Montréal comptait tout au plus 792,101 âmes.

A TRAVERS LES JOURNAUX DANS LA RUE

Ce que chante la chanson aux Américains. (L'Éclair)

"La chanson, comme la balonnette, disait Jules Claretie, est une arme essentiellement française." Autrement, on s'en apercevait dans la rue, où la chanson populaire montrait de la verve, de l'esprit, de la fantaisie.

Que dire de celles que nos chansonniers ont dédiées à l'arrivée des Américains? Ils ont été autorisés à les chanter aux carrefours pour donner aux historiens futurs un témoignage de l'adresse ou, au contraire, de la crânerie que les historiens n'en tirent qu'une assez pauvre référence.

Le vrai succès (vente, 25,000), c'est "How Do You Do?" Les Américains sont arrivés. Les trottoirs sont encombrés de leurs alliés leur chantant:

Nous voici.
How do you do?
Vous êtes contents avec nous.
On va commencer.
Pour vous faire un petit bonjour.
Par les citoyens du Nouveau Monde.
Ne sont pas arrivés de loin.
Pour rien.

Ce n'est pas compliqué. Les Américains sont venus pour quelque chose. Ils sont venus pour faire danser les trottoirs de Paris. L'autre succès, c'est "Oncle Sam" (57,000 exemplaires vendus). Le refrain est trépidant. Ça se danse:

Le plus joyeux refrain.
C'est mon oncle Sam-Sam.
Qui vient d'Amérique.
Le plus grand citoyen.
C'est mon oncle Sam-Sam.
Il est sympathique.
Le plus grand républicain.
C'est mon oncle Sam-Sam.
Vive la République!
Chérissons tous avec entrain.
Les Américains.
Les Américains.

On veut faire une politesse aux "Américains" (l'Américain); on veut leur dire que maintenant qu'ils sont là, "ça va aller pour les Boches". Ils sont les meilleurs copains, la victoire de demain. Et on leur crie: Bonjour, mon oncle. Parce que l'Amérique, n'est-ce pas, c'est un monsieur âgé qui a de grandes jambes, un habit à queue, une barbe de bouc, et qui est coiffé d'un chapeau gris orné d'un ruban étoilé.

Après tout, on ne fait pas la "Marseillaise" tous les jours. A Rouget de Lisle, lui-même, ce n'est arrivé qu'une fois.

VACHES GRASSES ET VACHES MAIGRES

(L'Éclair)

On lisait dans les journaux français du 15 juillet:

"M. Boret, ministre du Ravitaillement, vient de décider la suppression des jours sans viande."

On lisait dans les journaux allemands à la même date:

"Les semaines sans viande viennent d'être fixées définitivement. Elles tombent sur les périodes suivantes: 19-25 août, 9-15 septembre, 29 septembre-5 octobre, 20-27 octobre. En outre, la ration hebdomadaire de viande sera diminuée de la seconde moitié du mois d'août et comportera 200 grammes par personne pour les villes de plus de cent mille habitants. La ration sera diminuée davantage pour les villes de moindre importance."

Vaches grasses, vaches maigres! Voilà réalisé pour Guillaume II le rêve du Pharaon.

L'EMPIRE DE LA CAMELOTE

(L'Éclair)

Une assez plaisante aventure vient d'arriver aux fonctionnaires allemands chargés de prospecter les provinces pour y découvrir les objets en bronze et d'en emporter. Ayant fouillé toutes les vieilles casernes, attaché à leurs possesseurs les moindres objets en cuivre, ils commencent à douter, quand ils s'avisent que leur patrie était riche de grands hommes, célèbres de la Spée au Rhin, et que l'administration et la reconnaissance avaient toujours dans le métal sur les places des cités, pour une gloire éternelle. Donc, ils commencent à saper tous ces docteurs, ces professeurs et ces guerriers qui étaient l'honneur de la vieille Allemagne.

Hélas! la "Muncheberg Post", dont tous les autres journaux se font l'écho, révèle un scandale inouï. Tous ces monuments impérissables étaient creux, bâties seulement d'un mince couche qui ne recouvrait qu'une fraude. Les incertains fondateurs d'outre-Rhin n'ont offert à la confiance de leur clientèle qu'une pacotille, une contrefaçon, telle qu'on avait coutume d'en livrer aux nauts qui aimaient la camélotte allemande.

C'est un coup bien rude, et il faudra donc que ces massueurs se consolent en fondant leurs cloches qu'aucun physicien n'a réussi encore à traverser. Mais l'exemple n'est-il pas favorable pour admirer le génie de gens qui ne se placent que dans l'artifice et le tromperie aux dépens de la dignité d'une vertu nationale?

Si l'aiment le mensonge comme les civilisés aiment la vérité, par une inversion mentale qui est la marque de leur esprit, ils s'y placent. Ils en jouissent. Avons-nous assez ri de leur incroyable habileté à organiser des "ersatz"? Leur pensée donnait libre cours à culiner ces fraudes.

Semblablement, dans l'exercice de l'intelligence, ils avaient réussi à organiser une apparence allemande qui avait pu en imposer aux hommes de bonne volonté. Ils avaient une camélotte d'honneur, un trinquet de proteste, une imitation de sensibilité. Vous comprendrez un jour qu'ils n'avaient qu'une organisation de fantaisie.

Et leurs tentatives sont comme leurs statues. L'on commença à comprendre qu'il n'y a point de génie personnel là-dessus.

LE FEU GREGOIS

(L'Éclair)

Depuis des siècles, le secret du feu grégeois a été perdu. Des savants illustres ont cherché en secret. Mais jusqu'à présent, personne n'avait réussi à reproduire ce feu qui brûlait sur l'eau. Un savant grec, M. Stephanides, vient de trouver la clef de ce mystère. Le feu grégeois n'était que du pétrole, tout simplement.

mot naphte, composé de deux mots

Devonshire.
[L.S.]



PROCLAMATION

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'elles pourront de quelque manière concerner, SALUT:

PROCLAMATION d'amnistie conditionnelle concernant ceux des hommes de la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, qui ont désobéi à notre Proclamation du 13 octobre 1917, ou aux ordres de se reporter pour le service, ou qui sont déserteurs ou absents sans permis de la Force expéditionnaire canadienne:

E. L. NEWCOMBE, ATTENDU qu'un nombre considérable d'hommes de la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, appelés au service actif dans la Force expéditionnaire canadienne pour la défense du Canada par notre proclamation du 13 octobre 1917, — bien qu'ils soient par là devenus légalement enrôlés dans le service militaire canadien, —

Ont fait défaut de se reporter pour le service, suivant qu'ils en étaient légalement requis sous l'empire de la dite Loi concernant le Service Militaire et des règlements promulgués en conséquence, y compris Notre Arrêté-en-conseil en date du 20 avril dernier, —

Où ont déserté,

Où se sont absents sans permis de Notre Force expéditionnaire canadienne;

Et Attendu qu'il est représenté que la situation grave et regrettable dans laquelle ces hommes se trouvent, est due, dans bien des cas, au fait que, nonobstant l'information et l'injonction fournies par Notre dite proclamation, ils ont mal compris leur devoir ou leur obligation, ou ont été induits en erreur par les conseils de gens mal inspirés, déloyaux ou séducteurs;

Et Attendu que Nous désirons, dans la mesure possible, éviter l'infliction de lourdes pénalités édictées par la loi pour la punition des offenses graves dont ces soldats se sont rendus coupables, — et leur fournir l'occasion, dans une période de temps limitée, de se reporter et mettre leurs services à la disposition de la Force expéditionnaire canadienne, — comme ils sont légalement tenus de le faire et comme cela est nécessaire à la défense de la Puissance du Canada.

SACHEZ MAINTENANT que dans l'exercice de Nos pouvoirs, et de notre bon vouloir et plaisir, nous proclamons, déclarons, publions et portons à la connaissance de tous, QUE LES PENALITES EDITIONNEES PAR LA LOI NE SERONT PAS IMPOSEES OU EXIGES AU SUJET DES HOMMES APPARTENANT à la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, qui ont désobéi à Notre proclamation susdite, ou qui, ayant reçu avis de Nos registraires ou députés-registraires de se reporter à une date passée, ont manqué de se reporter ainsi; ou qui, s'étant rapportés et ayant obtenu un congé, ont manqué de se reporter à l'expiration de leur congé, ou qui ont déserté de Notre Force expéditionnaire, POUR VU QUE CEUX CONCERNES SE RAPPORTENT POUR LE SERVICE LE OU AVANT LE 24 AOUT 1918.

Et NOUS AVERTISSONS STRICTEMENT TOUS LES HOMMES AINSI CONCERNES ET LEUR SIGNIFICATIONS SOLENNELLEMENT, ainsi qu'à ceux qui

emploient, reçoivent, cachent ou assistent ceux-là dans leur fésobissance, que s'ils persistent dans leur défaut de se reporter, dans leur absence ou dans leur désertion jusqu'à l'expiration de la date en dernier lieu mentionnée, ils seront poursuivis et punis avec toutes les rigueurs de la loi, ET DEVIENDRONT PASSIBLES DU JUGEMENT DE NOS COURS MARTIAUX QUI SERONT ASSEMBLES POUR JUGER CES CAS, et ou de tous autres tribunaux compétents; et aussi que ceux qui emploient, reçoivent, cachent ou assistent ces hommes, deviendront eux-mêmes strictement soumis aux mêmes pénalités que les coupables principaux et sujets aux mêmes punitions, pénalités, forfaitures que la loi met à la disposition des autorités pour la punition desdites offenses.

POUR VU que rien de ce qui est contenu dans Notre présente proclamation ne soit interprété comme diminuant l'obligation dans laquelle se trouvent ces hommes de se reporter au service le plus tôt possible, ou comme leur accordant l'immunité contre l'arrestation ou la détention qui pourrait être effectuée dans l'intervalle dans le but de les forcer à l'exercice du service militaire; Notre intention étant seulement de ne pas prononcer ou de remettre les pénalités encourues jusqu'à présent pour défaut de se reporter, pour absence sans permis ou pour désertion, dont seraient passibles les hommes décrits plus haut, qui le ou avant le 24 août prochain seront rentrés dans l'exercice des devoirs militaires auxquels ils sont astreints.

De tout ce qui précède Nos fœux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance, d'obéir strictement et se conformer à Nos présents commandements, directions et exigences, et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoins, Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller Victor-Christie-William, comte de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwick, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE D'OTTAWA, ce PREMIER jour d'AOUT, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent dix huit, et de Notre règne la neuvième.

Par ordre,

Thomas Mulvey

Sous-secrétaire d'Etat.

SUGGESTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

La ligue des propriétaires donne son opinion sur la nomination de M. Garrett.

Les pensions

A sa dernière réunion, la Ligue des Propriétaires a adopté sept résolutions concernant les plus importantes questions municipales.

La question des pensions a donné lieu à deux résolutions. Elles se lisent comme suit:

1. "La Ligue des Propriétaires prie le bureau d'administration de faire dresser un relevé des dommages causés dans le passé par les Compagnies d'utilité publique, aux pavages et aux trottoirs et de leur en réclamer le paiement."

La section Laurier fait remarquer que la compagnie Montreal Light Heat and Power n'a pas fait moins de cinquante coupes dans le pavage de l'avenue Papineau entre l'avenue Laurier et la rue St-Jérôme."

2. "Etant donné que la construction des conduites souterraines a donné lieu à la destruction des trottoirs; Etant donné que la réfection des trottoirs doit être une charge au fonds de la ville; Etant donné que les conduites souterraines, que le fonds spécial des conduites souterraines constitue en intérêts et en amortissement une charge des compagnies d'utilité publique; Etant donné que les conduites souterraines..."

La Ligue des propriétaires prie le bureau d'administration de charger au compte spécial des conduites souterraines non seulement les réparations qui ont déjà été faites aux trottoirs qui sont acceptables mais encore fassent refaire aux dépens de ce fonds, tous les trottoirs qui n'ont été réparés que temporairement. Il y aurait lieu, dans le cas où les trottoirs étaient en parfait état avant de commencer les travaux des conduites souterraines, une indemnité pour le dommage permanent que ces travaux ont apporté à la valeur du trottoir."

3. "La Ligue des Propriétaires demande au bureau d'administration de faire tenir un compte exact de la compagnie des tramways qui les travaux de travaux de raccourcissement et de relèvement de niveaux de passages, que les votes de la compagnie des tramways lui imputent. Ceci en vertu des articles 40 et 42 combinés du nouveau contrat de la ville avec la Compagnie des Tramways."

Elle met cependant le bureau d'administration en garde contre les errements passés, contre la création de sinecures. Dans l'espèce la position occupée par M. Charles Garrett fait double emploi avec

persant: na, eau et phia, feu, ex-plique le secret du feu grégeois. C'est très simple, mais comment n'y a-t-on pas pensé plus tôt?

RESTAURATEURS ET MANUFACTURIERS SEVEREMENT PUNIS

Ils ont enfreint les règlements de la Commission des Vivres et devront fermer leurs portes.

Le sucre

(Spécial à LA PATRIE)

OTTAWA, 9. — Plusieurs autres établissements montrealais devront subir une pénalité pour avoir violé les règlements du bureau des vivres du Canada.

Un inspecteur du gouvernement s'est aperçu qu'un restaurateur au nom de Albéric Beauchamp, 145 rue Craig Est, avait des sucreries sur ses tables et servait du pain en grande quantité. Le bureau des vivres a ordonné que son établissement soit fermé pour une période de 7 jours commençant samedi, le 10 août à minuit.

Pendant cette période, il lui est défendu de servir des repas ou d'acheter des vivres pour cette fin.

Trois confiseurs de Montréal nommés: Sampson et Machou, 1733 St-Laurent; K. P. Boingou, 1425 rue St-Denis; et Peter A. Postolakis, 453 Notre-Dame Ouest, ont négligé de se procurer un permis et ils ont reçu ordre de discontinuer à fabriquer des friandises jusqu'à nouvel ordre du bureau des vivres. Jusqu'à ce que cette pénalité soit levée, ils ne peuvent acheter ni se servir de sucre pour des fins manufacturières.

Un nommé C. Arthur Mousseau, 919 rue Logan, a dépassé la quantité de sucre fixé pour quatre mois, finissant le 31 août. Il a reçu ordre de fermer sa manufacture jusqu'au 1er septembre et jusqu'à ce que le bureau des vivres lui permette de continuer ce commerce. En attendant, il ne peut acheter de sucre pour la préparation des sucreries. Il a aussi reçu ordre de retourner tout le sucre qu'il a actuellement.

Le territoire traversé par les lignes du Nord-Canadien offre un choix judicieux d'emplois avec de bons salaires, qu'importe où vous

et civils, hier soir, dans les bois isolés de l'arrondissement de Canby, dans le district de la Gatineau, en face des Cascades.

Les prévenus ont été arrêtés à l'embouchure du maître de la firme Blais et McMahon, d'Ottawa. Ils ont bien tenté de s'échapper mais n'ont fait aucune résistance violente.

ON APPREHENDRE OX DESERTEURS

OTTAWA, 9. — La capture de six hommes censés être apies au service militaire, la prise de fusils à deux coups et d'une carabine, voilà le bilan d'une tournée effectuée par le capitaine J. Graham et son escouade d'agents militaires

Aux Employés de Chemins de Fer, des Tramways, du Bureau de Poste et autres

QUI ONT RECEMENT REÇU UNE AUGMENTATION DE SALAIRE.

Je suis sûr que vos patrons seraient heureux d'apprendre que sur votre nouveau salaire vous économisez un peu pour les jours de chômage.

A chaque jour de paie quelques-uns de vos camarades viennent ouvrir un compte à notre Banque.

Ils ont pris la bonne résolution D'EPARGNER.

FAITES COMME EUX!

NE TARDEZ PAS!

Suivez leur Bon Exemple.

Nous vous invitons cordialement et vous réservons le meilleur accueil.

A. P. LESPÉRANCE,

Gérant Général.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Bureau Principal et 14 succursales à Montréal.

9-12-13-14

THE ROCK CITY TOBACCO CO. LIMITED, QUEBEC, QUE.

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

10 cents

RALLEMENT AGRICOLE DANS NOTRE PROVINCE

Une importante assemblée
a lieu, hier, à Saint-
Hyacinthe, à laquelle on
étudie le plan d'une as-
sociation agricole.

M. Arès président

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 9. — A la réu-
nion des agriculteurs tenue hier à
Saint-Hyacinthe il a été proposé de
former une association dans le sen-
s de celle des "Grain Growers".

M. T. D. Bouchard, député du
comté et maire de Saint-Hyacinthe,
M. l'abbé Arthur Allaire, mission-
naire agricole, M. Alphonse Des-
lèts, agronome officiel et représen-
tant le ministre de l'Agriculture de
la province, des cultivateurs en
vue ont tenu à Saint-Hyacinthe la
première assemblée, leur faisant
voir l'importance de l'organisation.

Au cours de la soirée, un comité
de direction fut nommé dans le but
de jeter les bases pratiques de l'or-
ganisation. Les agriculteurs peu-
vent espérer de prendre dans un
avenir prochain, dans la même éco-
nomique et politique la place que
leurs confrères des autres provin-
ces occupent chez eux.

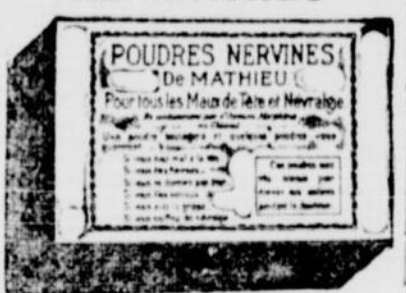
M. Anthime Arès, élu président
de l'assemblée, fit l'ouverture du
Congrès.

M. D. T. BOUCHARD

M. D. T. Bouchard, maire de St-
Hyacinthe et député du comté, pro-
nonga le discours de bienvenue aux
congrégatistes et exprima son opi-
nion sur le groupement agricole.

Le principal représentant cana-
dien-français de la province, dit-il,
est dans la province de Québec.

POUDRES NERVINES DE MATHIEU



SOULAGEMENT
l'insomnie, les Maux de Tête, la Névralgie,
les Rhumes Fébriles.

25 cts la boîte.

EN VENTE PARTOUT.

Si votre fournisseur ne peut vous en laisser
avoir, écrivez à M. L. Mathieu, Sherbrooke,
Qué., vous en recevrez une boîte franco sur
réception de 25 cts.

Une Simple Application fera Disparaître les Poils

(Aide to Beauty)

Voici un traitement domestique pour
faire disparaître les poils superflus. Il
est rapide, indolore et peu coûteux.
Un peu de délaton en poudre ajoutée
à l'eau pour en faire une pâte épaisse
pour en mettre une couche épaisse sur
la partie velue, appliquée et après 2
ou 3 minutes enlever le tout au moyen
d'un lavage de la peau qui sera douce,
claire et sans poils. Ce traitement ne
marquera pas la peau, mais pour évi-
ter des décolorations, veillez à ce que
l'on vous vende du véritable délaton.

PATRONS de la PATRIE

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116

5116



M. ANTHIME ARÈS, président du
comité agricole.

Le peuple canadien-français est
un peuple d'agriculteurs. Il existe
bien tel et tel dans nos petites vil-
les des industries, mais leurs capitaux
sont contrôlés par nos compatriotes
anglais. Si elle ne fait pas sa
marque la classe agricole devra se
grouper.

"J'avais l'honneur, ajouta-t-il,
d'assister à la dernière déléga-
tion des fermiers à Ottawa pour pro-
téger la conscription de la main-d'œuvre
agricole. Nous avons vu toutes les autres provinces
représentées par leurs présidents
d'association agricole. L'Alberta,
l'Ontario et toutes les provinces de
l'Ouest sont arrivées en corps avec
des résolutions.

Nous du Québec nous sommes
arrivés là morales, sans président,
sans secrétaire, sans savoir ce que
nous ferions. Nous nous sommes
réunis au théâtre Russell.

Nous avons été certes représentés par
un homme compétent. Ce n'était pas
un agriculteur, mais le ministre de
l'Agriculture, qui se rendit au dé-
sir des agriculteurs d'être leur
porte-voix. A Ottawa, l'hon. M. Car-
ron représentait toujours le minis-
tre de l'Agriculture de la province
de Québec. Ottawa ne pouvait l'ou-
blier.

"Si les agriculteurs de Québec
avaient été unis en une forte asso-
ciation et s'étaient coalisés avec les
agriculteurs d'Ontario et des provin-
ces de l'Ouest, et vous vous étiez
regardé les yeux dans les yeux,
pensez-vous que le résultat des
élections aurait été le même? Non.
Les agriculteurs de ces provinces
auraient compris qu'on les trompait
sur notre compte. On traitait
sans de l'antipathie des races pour
faire les élections. Ou sont les
idées canadiennes-françaises dans
notre législation. Si nous voulons
que Québec soit à la hauteur de la
situation, il faut qu'il y ait une
organisation parmi la classe agricole.

Si la classe agricole désire être di-
rigée dans un sens favorable à ses
intérêts, il faut qu'elle se grou-
pe. Les classes industrielles sont coali-
sées et leur influence s'affirme sur
la législation. La Société d'Agricul-
ture du comté, s'occupe des inté-
rêts des cultivateurs de ce comté.
Les Cercles Agricoles visent les in-
térêts particuliers de la classe agri-
cole dans la paroisse.

"Lorsque vous vous serez réunis
en une forte organisation, continue
M. Bouchard, le vous garantis que
toute idée raisonnable de votre
part fera sa trouée. Pourquoi? Les
"Grain Growers" de l'Ouest obtien-
nent tout ce qu'ils veulent? Parce
qu'ils sont organisés. Leur
influence s'exerce-t-elle toujours en
un bon sens? Je n'ai pas à le di-
couter. Toutefois, les démarches
faites par eux au sujet de la conscrip-
tion à l'égard la semence de l'or-
ganisation parmi nous.

"L'organisation de cette asso-
ciation est difficile, je le comprends.
Mais nous ne manquons pas de
gens capables, d'hommes persévé-
rants. Le grand nombre qui a ré-
pondu à la convocation de ce con-
grès me donne confiance. Si vous
voulez cependant réussir vous ne
devez négliger aucun appui et re-
courir même aux lumières de ceux
qui ne font pas partie de votre
classe.

"Si vous ne vous unissez pas
avant la fin de la guerre, ajouta-
t-il, vous ne pourrez vous élever
les jours que vous avez déjà traversés.
A quel degré vous la prospérité
de l'industrie laitière, sinon à l'u-
nion et au développement d'hommes
qui risquent leur popularité pour
faire triompher la Société d'Indus-
trie Laitière de la province de Qué-
bec.

M. D. T. Bouchard termina par
des mots de la plus cordiale bien-
venue à l'adresse des congrégatistes.

M. A. DESLÈTS

M. Deslèts, représentant du mi-
nistre de l'Agriculture, exprima les
regrets du ministre de l'Agricul-
ture, de ne pouvoir assister au con-
grès.

Il remarqua que les Canadiens-
français manquent d'un peu d'uni-
on et se laissent trop aller à l'in-
dividualisme. Il cita l'exemple de
la petite Belgique qui grâce à son
union a pu faire noble figure du-
rant la guerre. Elle a fait que
réaliser une tradition d'union et
de solidarité.

"L'union fait la force" tel est le
motto de la Belgique, déclara-t-il.

M. D. T. Bouchard termina par
des mots de la plus cordiale bien-
venue à l'adresse des congrégatistes.

M. A. DESLÈTS

M. Deslèts, représentant du mi-
nistre de l'Agriculture, exprima les
regrets du ministre de l'Agricul-
ture, de ne pouvoir assister au con-
grès.

Il remarqua que les Canadiens-
français manquent d'un peu d'uni-
on et se laissent trop aller à l'in-
dividualisme. Il cita l'exemple de
la petite Belgique qui grâce à son
union a pu faire noble figure du-
rant la guerre. Elle a fait que
réaliser une tradition d'union et
de solidarité.

"L'union fait la force" tel est le
motto de la Belgique, déclara-t-il.

M. D. T. Bouchard termina par
des mots de la plus cordiale bien-
venue à l'adresse des congrégatistes.

M. A. DESLÈTS

M. Deslèts, représentant du mi-
nistre de l'Agriculture, exprima les
regrets du ministre de l'Agricul-
ture, de ne pouvoir assister au con-
grès.

Il remarqua que les Canadiens-
français manquent d'un peu d'uni-
on et se laissent trop aller à l'in-
dividualisme. Il cita l'exemple de
la petite Belgique qui grâce à son
union a pu faire noble figure du-
rant la guerre. Elle a fait que
réaliser une tradition d'union et
de solidarité.

"L'union fait la force" tel est le
motto de la Belgique, déclara-t-il.

Dans tous les pays on cite la Belgi-
que comme le pays le plus organisé
à tous les points de vue.

"Si nous avons l'intention de la
force de l'unité nationale quelle se-
rait la force des revendications
d'une nation de plus de trois mil-
lions. Malheureusement nous nous
réunissons que pour nous entendre
parler. Nous nous racontons le
passé et nous ne prenons pas de
résolutions. Nous ne nous préoc-
cupons pas davantage de poser tel
ou tel problème. La nouvelle or-
ganisation n'aura pas pour but de
nous réunir à certaines organisations
agricoles ou de favoriser tel ou tel
autre, mais de coopérer avec
les organisations déjà existantes
dans le plus grand intérêt de la
classe agricole."

M. W. LAROSE

M. Wilfrid Larose déclara que
ceux qui ont conçu l'idée d'une as-
sociation d'agriculteurs méritaient
toutes les félicitations. Ils ont
rendu service non seulement à la
classe agricole mais aussi à toutes
les autres classes.

"Il est étonnant, dit-il, que la
classe agricole de la province de
Québec, soit la seule qui se serve
d'agents d'intermédiaires, et soit la
seule à ne pas offrir ses produits
au prix voulu; la seule qui n'ait
qu'à enrichir le commerçant et le
vendeur. D'où vient, dit-il, cette
anomalie?"

Elle provient de l'indifférence de
la classe dirigeante, et de l'inter-
diction des intérêts privés et d'au-
tres dans toute question d'intérêt
commun. La solution d'un problè-
me devient alors difficile et pres-
que impossible. Ce sont ces senti-
ments qu'il faut extirper de nous-
mêmes, ils sont les antipodes de
l'esprit d'organisation. Ce sont là
des vices qu'il n'est plus permis
d'ignorer.

La guerre a suscité une asso-
ciation qui n'aurait pu exister, et
nous n'aurions sans elle jamais
pu obtenir ce que nous sommes
appelés à nous donner.

"On avait résolu à nous per-
suader que nous étions avancés,
que nous savions ce que nous n'avons
jamais appris. La guerre nous a
ouvert les yeux. Ces associations
coexistaient en dehors de tout esprit
de secte de parti en est la preuve.

"Si nous n'apportons pas au pro-
jet tous les éléments de force, com-
ment pourrions-nous réussir? Nous
marcherons à l'encontre du but
que nous voulons atteindre."

Nous avons invoqué la devise na-
tionale: "L'union fait la force".
C'est une chose bien simple. Mais
elle n'est pas encore appliquée. Elle
a été si peu ou si mal appliquée.

M. Wilfrid Larose suggère que
la nouvelle association devrait s'ap-
peler "Union des agriculteurs de
la province de Québec". Elle
serait la plus d'avantages possible
afin que les parents rompent avec
la vieille et funeste habitude de
donner à leurs enfants une "bonne
éducation" que la leur.

"Il est temps, dit-il, que l'agricul-
ture ait son propre organe. L'agricul-
ture à ses propres enfants, car bien-
tôt il n'y aura plus le boucher de
laisser le vieux patrimoine à un de
ses enfants. Il sera obligé de le
vendre et d'aller vivre en rentier
dans un coin du village."

"On dit que nous sommes des
moutons. Si nous sommes des
moutons, nous avons de la laine et
nous l'avons trop souvent donnée
à nos ennemis. Maintenant qu'elle
est chère nous ne la donnerons plus."

La classe agricole, ajouta-t-il,
doit toujours présenter à la classe agri-
cole la plus d'avantages possible
afin que les parents rompent avec
la vieille et funeste habitude de
donner à leurs enfants une "bonne
éducation" que la leur.

"Il est temps, dit-il, que l'agricul-
ture ait son propre organe. L'agricul-
ture à ses propres enfants, car bien-
tôt il n'y aura plus le boucher de
laisser le vieux patrimoine à un de
ses enfants. Il sera obligé de le
vendre et d'aller vivre en rentier
dans un coin du village."

"On dit que nous sommes des
moutons. Si nous sommes des
moutons, nous avons de la laine et
nous l'avons trop souvent donnée
à nos ennemis. Maintenant qu'elle
est chère nous ne la donnerons plus."

La classe agricole, ajouta-t-il,
doit toujours présenter à la classe agri-
cole la plus d'avantages possible
afin que les parents rompent avec
la vieille et funeste habitude de
donner à leurs enfants une "bonne
éducation" que la leur.

"Il est temps, dit-il, que l'agricul-
ture ait son propre organe. L'agricul-
ture à ses propres enfants, car bien-
tôt il n'y aura plus le boucher de
laisser le vieux patrimoine à un de
ses enfants. Il sera obligé de le
vendre et d'aller vivre en rentier
dans un coin du village."

"On dit que nous sommes des
moutons. Si nous sommes des
moutons, nous avons de la laine et
nous l'avons trop souvent donnée
à nos ennemis. Maintenant qu'elle
est chère nous ne la donnerons plus."

La classe agricole, ajouta-t-il,
doit toujours présenter à la classe agri-
cole la plus d'avantages possible
afin que les parents rompent avec
la vieille et funeste habitude de
donner à leurs enfants une "bonne
éducation" que la leur.

"Il est temps, dit-il, que l'agricul-
ture ait son propre organe. L'agricul-
ture à ses propres enfants, car bien-
tôt il n'y aura plus le boucher de
laisser le vieux patrimoine à un de
ses enfants. Il sera obligé de le
vendre et d'aller vivre en rentier
dans un coin du village."

"On dit que nous sommes des
moutons. Si nous sommes des
moutons, nous avons de la laine et
nous l'avons trop souvent donnée
à nos ennemis. Maintenant qu'elle
est chère nous ne la donnerons plus."

La classe agricole, ajouta-t-il,
doit toujours présenter à la classe agri-
cole la plus d'avantages possible
afin que les parents rompent avec
la vieille et funeste habitude de
donner à leurs enfants une "bonne
éducation" que la leur.

"Il est temps, dit-il, que l'agricul-
ture ait son propre organe. L'agricul-
ture à ses propres enfants, car bien-
tôt il n'y aura plus le boucher de
laisser le vieux patrimoine à un de
ses enfants. Il sera obligé de le
vendre et d'aller vivre en rentier
dans un coin du village."

"On dit que nous sommes des
moutons. Si nous sommes des
moutons, nous avons de la laine et
nous l'avons trop souvent donnée
à nos ennemis. Maintenant qu'elle
est chère nous ne la donnerons plus."

La classe agricole, ajouta-t-il,
doit toujours présenter à la classe agri-
cole la plus d'avantages possible
afin que les parents rompent avec
la vieille et funeste habitude de
donner à leurs enfants une "bonne
éducation" que la leur.

"Il est temps, dit-il, que l'agricul-
ture ait son propre organe. L'agricul-
ture à ses propres enfants, car bien-
tôt il n'y aura plus le boucher de
laisser le vieux patrimoine à un de
ses enfants. Il sera obligé de le
vendre et d'aller vivre en rentier
dans un coin du village."

"On dit que nous sommes des
moutons. Si nous sommes des
moutons, nous avons de la laine et
nous l'avons trop souvent donnée
à nos ennemis. Maintenant qu'elle
est chère nous ne la donnerons plus."

La classe agricole, ajouta-t-il,
doit toujours présenter à la classe agri-
cole la plus d'avantages possible
afin que les parents rompent avec
la vieille et funeste habitude de
donner à leurs enfants une "bonne
éducation" que la leur.

"Il est temps, dit-il, que l'agricul-
ture ait son propre organe. L'agricul-
ture à ses propres enfants, car bien-
tôt il n'y aura plus le boucher de
laisser le vieux patrimoine à un de
ses enfants. Il sera obligé de le
vendre et d'aller vivre en rentier
dans un coin du village."

"On dit que nous sommes des
moutons. Si nous sommes des
moutons, nous avons de la laine et
nous l'avons trop souvent donnée
à nos ennemis. Maintenant qu'elle
est chère nous ne la donnerons plus."

BALFOUR TANCE LES PACIFISTES

Remettre à l'Allemagne
ses colonies d'Afrique
compromettait encore
la paix du monde.

Pas de passe-ports

LONDRES, 9. — En réponse aux
arguments des pacifistes, le secré-
taire des affaires étrangères an-
glaises, l'hon. A. J. Balfour, a dit à
la Chambre des Communes, hier
après-midi, que le véritable obstacle
à la conclusion de la paix est le fait
que la classe dirigeante de l'Alle-
magne a prêté cette héraie gros-
sièrement immorale à savoir, qu'une
politique de domination universelle
est la vraie politique à suivre pour
toute nation désireuse de devenir
grande. Cette héraie est née des
séances de guerre faciles de l'Alle-
magne et le moyen de la détruire
est de montrer que la guerre de
l'Allemagne n'a pas été marquée
exclusivement par des succès. L'Alle-
magne a ouvertement mis en prati-
que cette doctrine abominable et il
ne s'est pas trouvé un homme d'état
allemand pour déclarer d'une façon
bien claire qu'elle a l'intention de
restaurer la Belgique et de lui ac-
corder une indemnité, choses que
le pacifiste le plus extrême de la
Chambre admet être exigibles.

M. Balfour a dit que l'appli-
cation des théories allemandes a été
encore plus visible sur les frontiè-
res de l'Allemagne, où sans ré-
sistance à tout seigneur, les
moyens et les fins se sont perdus. A
placer les peuples de cette région
sous sa domination économique et
militaire.

L'Allemagne a envahi la Finlan-
de à titre de "libération". Après
avoir été asservie par l'Allemagne,
il n'y avait pas de sort plus odieux
pour la Finlande que d'être libérée
par elle. La Finlande était dans les griffes de l'Al-
lemagne, qui tend à lui dicter une
forme de gouvernement, la dé-
pouille de son sol et de beau-
coup d'autres minéraux, installe des
troupes chez elle, et tenta même de
la faire marcher contre la Russie
et les Alliés.

L'Allemagne, avec un cynisme
consumé et une audace sans pa-
reille, avait refait la carte de l'Eu-
rope Orientale sans tenir compte
des frontières nationales ou ethniques,
en sorte que sans l'appui alle-
mand suivant le projet, la machine
mondiale serait brisée en morceaux.
Quant à lui, il s'est dit incapable
de concevoir que les Alliés pour-
raient tolérer qu'un tel état de choses
demeure sans remède et partant
que l'Allemagne soit laissée en
mesure d'accroître sa puissance en pré-
paration de nouvelles guerres.

M. Balfour discute ensuite les
méthodes employées par les Alle-
mands pour envahir la Roumanie
et dresser un parallèle entre les mé-
thodes anglaises et allemandes. Il
démontra que l'occupation de la
Mésopotamie par les Anglais a eu
pour effet de faire reculer de bien
loin les armées allemandes. La Pa-
cifique est devenue comme jamais,
dit-il, et les anciennes colonies al-
lemandes ne sont pas sans se res-
sembler avantageusement du nouveau
régime tandis que la Pologne et la
Belgique ont été converties en de
véritables déserts.

Les alliés qui ont posé le gouver-
nement allemand ne devaient pas
le moindre symptôme de son inten-
tion de discuter les conditions de
paix de façon à en arriver à un ré-
sultat palpable et convenable, aussi
l'abîme creusé entre l'Entente et
les puissances centrales est-il in-
sondable.

Il demanda au groupe de pacifi-
stes de la Chambre s'ils devaient
laisser les colonies africaines retourner
à l'Allemagne en ce moment. Ce se-
rait la fourniture de nouvelles bases
sous-marines aux Allemands; vou-
lez l'imposition d'un gouvernement
tyrannique aux populations de cette
région et la création d'une formidable
armée noire dans l'Afrique
centrale.

Au sujet de cette dernière ques-
tion un livre bleu doit paraître pro-
chainement. Céder l'Afrique Cen-
trale à l'Allemagne, serait lui don-
ner le meilleur instrument possible
pour préparer de nouvelles attaques
et ce, fois sur une plus grande
échelle.

Il demanda encore aux pacifi-
stes s'ils croyaient l'Allemagne prête à
renoncer à sa politique russe, pré-
voyant la réhabilitation de la
Russie. Ce serait une calamité pour
l'humanité si la Russie devenait
rien plus qu'une colonie allemande.

L'UNION DES TRAMWAYS
ET LE DOCTEUR BELAND

L'Union des Employés de Tram-
ways de Montréal, à sa séance du
6 courant, a adopté la proposition
suivante au sujet de l'heureux re-
tour au Canada de l'hon. Dr Beland
et Mademoiselle Jeanne Beland.
"L'Union, par la conférence de
Bourbonnière, secondée par le con-
frère Joseph Thérien, et unanimement
adopté."

Que ce bureau représentant les
3.800 membres de l'Union des Em-
ployés de Tramways de Montréal,
félicite et exprime à l'hon. Dr Beland
et à Mademoiselle Jeanne Beland, toute sa
profonde sympathie dans les mal-
heurs qu'ils ont traversés et en mé-
me temps leur faire part de la joie
qu'ils éprouvent de les voir revenus
au pays, après avoir fait tant hon-
neur au Canada et à la cause cana-
dienne-française.

FUNÉRAILLES DE Mlle F. PÉPIN

ST-DAVID D'YAMASKA. — Ce
matin ont eu lieu à l'église paroissiale
les funérailles de Mademoiselle
Fleurbaey Pépin, fille de feu le Dr R.
Pépin, de Chambourcy, et petite-fille
de feu le notaire J. D. Pépin de cette
paroisse, décédée après une courte
maladie, le 6 août, à l'âge de 31 ans.
Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.
Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.
Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Le service fut chanté par M. J. Be-
langlois qui était en promenade.

Remettre à l'Allemagne
ses colonies d'Afrique
compromettait encore
la paix du monde.

Pas de passe-ports

LONDRES, 9. — En réponse aux
arguments des pacifistes, le secré-
taire des affaires étrangères an-
glaises, l'hon. A. J. Balfour, a dit à
la Chambre des Communes, hier
après-midi, que le véritable obstacle
à la conclusion de la paix est le fait
que la classe dirigeante de l'Alle-
magne a prêté cette héraie gros-
sièrement immorale à savoir, qu'une
politique de domination universelle
est la vraie politique à suivre pour
toute nation désireuse de devenir
grande. Cette héraie est née des
séances de guerre faciles de l'Alle-
magne et le moyen de la détruire
est de montrer que la guerre de
l'Allemagne n'a pas été marquée
exclusivement par des succès. L'Alle-
magne a ouvertement mis en prati-
que cette doctrine abominable et il
ne s'est pas trouvé un homme d'état
allemand pour déclarer d'une façon
bien claire qu'elle a l'intention de
restaurer la Belgique et de lui ac-
corder une indemnité, choses que
le pacifiste le plus extrême de la
Chambre admet être exigibles.

M. Balfour a dit que l'appli-
cation des théories allemandes a été
encore plus visible sur les frontiè-
res de l'Allemagne, où sans ré-
sistance à tout seigneur, les
moyens et les fins se sont perdus. A
placer les peuples de cette région
sous sa domination économique et
militaire.

L'Allemagne a envahi la Finlan-
de à titre de "libération". Après
avoir été asservie par l'Allemagne,
il n'y avait pas de sort plus odieux
pour la Finlande que d'être libérée
par elle. La Finlande était dans les griffes de l'Al-
lemagne, qui tend à lui dicter une
forme de gouvernement, la dé-
pouille de son sol et de beau-
coup d'autres minéraux, installe des
troupes chez elle, et tenta même de
la faire marcher contre la Russie
et les Alliés.

L'Allemagne, avec un cynisme
consumé et une audace sans pa-
reille, avait refait la carte de l'Eu-
rope

UN CORPS D'AVIATEURS CANADIEN

Il sera bientôt formé dans le but de défendre nos côtes.

Le recrutement

OTTAWA, 9. — L'honorable A. K. MacLean, ministre intermédiaire de la Marine, a annoncé hier la formation d'un corps canadien d'aviation. Ce corps sera sous la direction du ministre de la Marine et aura pour objet principal la défense des côtes du Canada. Cependant ceux qui s'engageront dans les forces aériennes seront susceptibles de faire du service en dehors du Dominion, si cela était nécessaire.

Les aviateurs qui seront incorporés dans le corps canadien d'aviation le seront à titre de cadets et devront signer un engagement de trois ans ou pour une durée de six mois après la guerre.

Il a été annoncé au ministre de la Marine hier que l'on avait besoin immédiatement pour la formation de ce corps de pilotes pour diriger les hydrorapides, les aéroplanes et les ballons d'observation. Seuls les jeunes gens qui sont sujets britanniques de naissance, qui sont compris entre les âges de 17 ans et demi à 25 ans, et qui sont classés dans les plus hautes catégories médicales seront acceptés. Des arrangements ont été conclus avec les autorités militaires par lesquelles les aspirants qui auront été acceptés, auront la permission de prendre du service dans le corps canadien d'aviation.

Les cadets qui se destinent à la direction des hydrorapides seront entraînés aux Etats-Unis, cet hiver, et les cadets qui se destinent à la direction des aéroplanes suivront leur entraînement au Canada.

Le ministre de la Marine est maintenant prêt à recevoir avec les qualifications nécessaires, les demandes des jeunes gens qui désirent entrer comme pilotes dans ce corps d'aviation. Les demandes devront être faites sur des formulaires spéciaux, qui peuvent être obtenus en écrivant au secrétaire du recrutement, ministère de la Marine, rue Wellington, Ottawa. Les demandes seront accompagnées de l'extrait de baptême des candidats, de la recommandation d'une personne responsable et d'un certificat de médecin indiquant la catégorie médicale. Le ministre indiquera aussi où l'aspirant pourra aller subir son examen médical à l'endroit le plus proche, et par suite, le remboursement, si est nécessaire, les dépenses qu'aura nécessitées un voyage.

ITALIENS ACCUSES D'UN GRAVE MEFAIT

ILS AURAIENT FRAPPE UN BOUCHER A COUPS DE COTTEAU.

TEAU.

Deux Italiens, Raphaël Armenta et Francesco Roumano, ont été arrêtés hier par les agents Branchaud et Gauthier, de la police de Rosemont, sous l'accusation d'avoir frappé à coups de couteau Louis Waxman, un boucher qui demeure au No 2493 rue Papineau.

Voici ce que raconte la victime: Les deux Italiens passaient devant le magasin de M. Waxman quand ils voulurent se saisir d'un morceau de glace qui se trouvait sur le trottoir. Le boucher et son père sortirent de l'étal et leur intimèrent l'ordre de laisser la glace à où elle était. Il y eut des paroles de menaces de part et d'autre et tout à coup, les deux Italiens se précipitèrent sur Louis Waxman, le frappèrent d'un coup de couteau à la jambe, tandis que son père était frappé à coups de poing en pleine figure.

La condition de Waxman n'est pas sérieuse et il peut se rendre chez un médecin pour se faire panser.

Les deux Italiens devront subir leur procès.

VISITE A LA FERME STE-ANNE DE LA POCAIERE

QUEBEC, 9. — Un parti de près de 400 cultivateurs et des membres de leurs familles, des comités de l'Islet, Montmagny et de Kamouraska, s'est rendu à Ste-Anne de la Pocatière, hier, visiter la ferme expérimentale du gouvernement fédéral. Les membres de ce parti ont été reçus par M. Jos. Bégin, régisseur. Il y eut banquet, discours et conférences.

A L'HOTEL RIENDEAU

Lors de la promulgation de l'ordre de la Commission des Vivres à certains hôtels et restaurants de cette ville d'avoir à fermer leurs salles à dîner pour quelques jours, des gens ont cru que l'hôtel Riendeau devait fermer ses portes. Il n'en était rien. On ne s'agissait que de la fermeture des salles à dîner. Tous les autres départements de l'hôtel sont ouverts.

VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT

SHERBROOKE, 9. — Alfred Man- yer, un charretier de notre ville, a été transporté à l'hôpital général St-Vincent de Paul à la suite d'un grave accident. La malheureuse victime qui est âgée de 26 ans conduisait sa voiture sur la rue Depot quand l'un est actuellement à l'hôpital, lorsqu'une des roues se prit dans la voie du tramway. Manyer fut projeté avec violence sur le béton et a reçu des blessures qui mettent sa vie en danger. Ses médecins n'ont pas prononcé sur son sort.

LA PUISSANCE MARITIME DE L'ANGLETERRE

Les journalistes canadiens impressionnés par les chantiers navals anglais

Suprématie

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 9. — L'agence Reuters dans un message où il parle de la visite que les journalistes canadiens ont faite des chantiers maritimes de la Clyde, le directeur du "Leader" de Regina, dit:

"Nous avons été fortement impressionnés par le spectacle de cette activité déployée pour maintenir notre marine augmentant sensiblement par de nouveaux navires de toutes les grandes espèces, à partir des sous-marins jusqu'aux navires de guerre les plus puissants, le nombre des unités qui constituent la flotte britannique. A mesure que nous descendions la Clyde sur les deux rives, des navires dans tous les stades de la construction s'offraient à notre vue. Les descentes forment une ligne ininterrompue dans laquelle des navires de guerre et de commerce sont construits avec une célérité étonnante. Et, en nous représentant l'effort qui est fait dans les chantiers maritimes du Royaume-Uni, du Canada et des Etats-Unis, nous nous rendons compte de l'absolue impossibilité dans laquelle se trouvent les Huns de réaliser leur ambition qui consiste à vouloir envahir la suprématie des mers à l'empire et ses alliés et de la sorte assurer à l'Allemagne le contrôle des mers et de la domination du monde."

Edna Robinson, de son vrai nom Selena Pock, a été mise en vedette hier soir par l'ancien commissaire Villeneuve, au cours d'une conférence donnée à la salle Prince-Arthur, sur l'administration municipale de Montréal.

Un affidavit signé par cette femme déclare que vers neuf heures, le soir du 16 juillet 1918, un homme occupant une position responsable lui aurait offert, au nom de certaines personnes, une somme de \$2,000, afin qu'elle attire chez elle, rue Mansfield, M. Villeneuve. Il aurait fallu que M. Villeneuve fut seul avec elle. La police opérant une descente et ce dernier serait pris sur le fait et son s'en débarrasserait de cette manière.

Selena Pock continue en disant qu'elle appela alors Pearl Laliberté, qui était chez elle, et son ami, Ferdinand Charlo, et leur répéta la proposition qui lui était faite. "La police aurait fait une descente dans la maison, dit l'affidavit, ainsi elle se serait débarrassée de Villeneuve."

Selena Robinson aurait demandé ce qu'il devait advenir d'elle, si elle devait être arrêtée, mais le personnage plus haut cité aurait dit que toute l'affaire était pour bien s'arranger. On ne voulait que se débarrasser de Villeneuve, lui aurait-on dit. Elle aurait répondu qu'elle lui tournerait jamais le dos. M. Villeneuve, et qu'elle ne consentait pas à se rendre à cette demande pour dix mille piastres.

L'individu en question aurait alors dit, toujours suivant l'affidavit: "Je vous ai donné le moyen. A vous de décider. Villeneuve ne veut plus d'elle. Elle a ensuite déclaré que deux affidavits, signés par Pearl Laliberté et Ferdinand Charlo, corroborant les déclarations de Selena Pock. Il a également dit qu'il avait voulu faire tomber son fils dans un complot et qu'il avait adressé d'autres lettres de menaces.

"Je sais, ajoute-t-elle, quel qu'un veut te m'empêcher de parler et de lire au complet cet affidavit. Je n'ai ni cure."

Une voix en arrière de crier alors qu'il n'y aura rien et les auditeurs, qui commencent de se lever, s'assurent sur la promesse de l'ex-échec Blumenthal, président de l'Assemblée, que rien de tel ne se produira.

Cette lecture a impressionné la foule et a causé toute une sensation. Il en a été de même des déclarations que M. Villeneuve a faites sur les nominations récentes dans le service de la police. J. A. A. Bélanger, Cowan, et sur le discours prononcé par M. Tremblay, directeur de la sûreté, devant les membres du "Rotary Club". Le chef de police Narcisse Grandchamp n'est pas exempt des critiques de l'orateur. Celui-ci lui a reproché d'avoir manqué de caractère et d'energie, en ne s'opposant pas au choix de M. J. A. A. Bélanger comme chef du bureau des détectives, et du capitaine Cowan comme son adjoint. Il se peut, par ailleurs, que M. Narcisse Grandchamp ait les mains liées et qu'il ne puisse agir librement.

Le sous-détective Arthur Mano s'est vu de nouveau reprocher son inutilité. M. Villeneuve est d'opinion que celui-ci aurait rendu des services plus signalés en demeurant aux incendies, "car c'est un excellent "fire fighter".

Plus loin, M. Villeneuve s'adresse de l'idée qu'a eue M. Tremblay de Mas, les ventes automatiques et les tables de jeux, élabores beaucoup trop cher par le directeur de la sûreté.

"Toute cette affaire n'est que du baratin et du cirque. Ça n'est pas sérieux."

Et ces descentes opérées par la police dans les maisons de prostitution? M. Villeneuve déclare qu'elles n'ont pour but que d'amener des revenus à Montréal et au gouvernement de Québec. On impose une amende aux délinquants, ce qui équivaut à leur remettre un "billet de récépissé".

La foule qui encombre la salle Prince-Arthur s'amuse de ces brevets décernés à chacun et applaudit l'orateur qui semble si bien connaître son monde.

Les "maisons d'illusions" sont connues aussi de M. Villeneuve et il s'étonne de ce que certaines d'entre elles existent, en toute liberté et sans être inquiétées, leur commerce délectable et pernicieux. Il donne des noms et donne des adresses.

Abandonnant la police, M. Villeneuve passe en revue l'administration municipale, depuis la formation de la Commission administrative, qu'il trouve politique et pas du tout indépendante. A ce sujet, il adresse des reproches à Sir Louis Gouin.

Concernant les impôts nouveaux dont viennent d'être frappés les contribuables de Montréal, le conférencier déclare qu'ils sont exorbitants, et qu'il faut les payer, il demande le secours de tous, sans distinction de partis, de races et de religions.

TOUT LE FRONT DE L'ENNEMI MENACE

Les Français et les Anglais font des milliers de prisonniers et capturent nombre de canons.

Grosse avance

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 9. — Le champ de bataille désormais historique d'Amiens-Mont-Didier, est de nouveau le théâtre d'une violente bataille. Cette fois ce sont les Anglais et les Français qui prennent l'offensive et grâce à leurs assauts acharnés, des milliers de prisonniers, des milliers de canons ont été capturés.

Un front de plus de vingt milles, de la région de Braches, au voisinage de Morlaix, ont été capturés.

Tentée à la suite d'une courte mais intensive préparation d'artillerie favorisée par le brouillard, l'attaque allée a complètement pris les Allemands par surprise. Ils s'enfuient polé-nole devant les chars d'assaut, les batteries de mitrailleuses mobiles et les régiments de cavalerie et d'infanterie lancés contre eux. Tous les objectifs fixés pour les Australiens, les Canadiens, les Français et les Anglais furent atteints en très peu de temps et les derniers de la ligne, les troupes alliées continuaient à avancer. Partout où l'ennemi a essayé de livrer bataille, il a été complètement battu.

Des milliers d'Allemands ont été faits prisonniers. Un grand nombre de canons ont été capturés. Une grande quantité de munitions ont été prises et une vingtaine de villages et de hameaux ont été repris. De lourdes pertes ont été de plus infligées à l'ennemi.

Le point le plus profond de pénétration de la ligne allemande est de sept milles et demi vers l'est de la ligne de la Veste, soit les troupes ont avancé de 24 milles sur le front au nord-ouest de Mont-Didier à la région de Morlaix. La bataille a fait rage depuis le nord de Morlaix au sud-est d'Albert. Aucun rapport n'a été publié sur les résultats.

L'avance des Alliés dans le centre, place leur ligne près du chemin de fer de Villers-Bretonneux à l'importante jonction de Chaulnes où les lignes divergent au nord vers Péronne et au sud par Roye à Compiègne. Le chemin de fer allant à Bray a été traversé lorsque les Alliés prirent Framerville.

Exécutée avec rapidité et faite avec une rapidité déconcertante, la présente offensive anglo-francaise menace d'une façon sérieuse tout le front allemand depuis la mer jusqu'à Belms. Si l'avance se poursuit à une profondeur assez considérable, les armées du prince héritier d'Allemagne, les troupes allemandes de la Veste ne pourront que se trouver dans une mauvaise position et ne pourront peut-être pas arrêter au nord de l'Aisne sur le chemin des Dames. Sous la pression de l'offensive présente, la menace contre les ports de la Manche semble disparaître pour le moment du moins.

Les faits ont été démontrés qu'au nord à partir des positions où le prince Rupprecht a préparé ses hommes pour une attaque contre les ports de la Manche, un mouvement rétrograde de la part des Allemands était impossible. Tandis que les armées de son cousin, le prince Rupprecht, se battent à la bataille de la Somme, les troupes allemandes ne peuvent lui prêter secours et les propres troupes au nord de Mont-Didier sont dans une situation plutôt précaire par suite de la nouvelle offensive. Il est évident que les troupes de la Manche ne peuvent pas être envoyées au nord de la Veste, il y a peu d'activité de l'ennemi, si on excepte certaines opérations ayant pour objet le redressement de la ligne sur la rive nord où les troupes françaises et américaines ont amorcé leurs positions en dépit d'un violent bombardement de la part de l'ennemi. Non seulement les canons allemands vomissent le fer et le feu sur les forces alliées mais encore ils tentent de détruire les ponts qui relient les deux rives de la rivière et sur lesquels des hommes traversent constamment en gagnant la rive méridionale pour y renforcer leurs camarades.

Il est impossible pour le moment de dire quel sera l'effet de la bataille qui se livre actuellement au sud d'Amiens sur le front Veste-Aisne.

LES CRIMES DES SOUS-MARINS BOCHES

PROTESTATION A LA MANIFESTATION ORGANISEE PAR LA LIGUE MARITIME FRANCAISE A NIMES.

15,000 personnes ont participé à la manifestation organisée par la Ligue Maritime aux Arènes de Nîmes, et à laquelle assistaient des détachements de troupes françaises et américaines.

Des allocutions ont été prononcées par M. le contre-amiral Mornet, commandant de la Marine à Marseille, président de cette réunion, M. Maurice de Montaut, président de la Section Nîmoise de la Ligue Maritime et M. Paul Parsy. La protestation des Ligues alliées contre les crimes des sous-marins allemands a été lu par M. le vice-amiral Besson.

M. Maurice Roudot-Saint, directeur de la Ligue Maritime Française, assistait à cette manifestation qui fut suivie d'un concert par la musique des équipages de la flotte et d'une séance cinématographique.

Cette manifestation patriotique a soulevé une immense enthousiasme.

LES TRACTEURS MECANQUES

QUEBEC, 9. — Le ministre de l'Agriculture a reçu 3 nouveaux tracteurs mécaniques de la marque "Exbury" qui ont été expédiés à Plessisville, Lennoxville, Louiseville, à Roberval et à Rimouski où il y aura démonstration du travail de ces machines.

LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES

La séance d'hier après-midi. — Le témoignage de M. E. A. Robert continue.

Les dépenses

M. E. A. Robert, président du Tramway, a témoigné hier, pendant toute la journée, devant la commission des Services d'Utilité Publique.

Me A. W. Atwater, C.R., procureur de la ville, lui demanda d'expliquer en détail les montants des dépenses qui avaient été mentionnés durant l'avant-midi au cours de l'interrogatoire dirigé par Me J. L. Perron, C.R., qui représentait la compagnie des tramways.

Me Atwater a considéré tous ces montants et a dit que les dépenses de concert avec M. Robert. Ce dernier déclare que cette année la compagnie avait augmenté les salaires de vingt-trois à vingt-quatre pour cent.

En étudiant l'item des dépenses diverses qui ont contenu dans le rapport de la Compagnie des Tramways, Me Atwater a trouvé que cette année il était de \$164,626 et comparativement à \$96,620 pour l'année précédente. Il a voulu savoir quel montant avait été retranché l'an dernier, mais M. Robert n'a pu donner aucun renseignement définitif.

Dans le budget des dépenses diverses de l'an dernier se trouvaient \$8,258.50 pour la "publicité". La grande partie de cette somme était pour les annonces, a déclaré le témoin.

"Pourquoi faites-vous des annonces?"

"Nous annonçons dans l'intérêt du public, répondit M. Robert. Il expliqua que sa compagnie annonçait les horaires, les changements de routes, et autres choses semblables."

"Payer pour ça?"

"Je publie très peu de chose dans les journaux sans payer. Les dons se montent à \$7,473. De ce total, \$6,000 sont allés au Fonds Patriotique, \$500 à la Ligue Navale, et le reste sans avoir obtenu l'assentiment de la commission des tramways. Tout ce qui n'est pas allé à ces organismes est allé à différentes institutions de charité."

"Dans votre estimée de \$144,000 pour cette année, combien de cette somme destinez-vous à des dons?"

"Je n'ai pas l'intention de faire de dons cette année sans avoir obtenu l'assentiment de la commission des tramways. Tout ce qui n'est pas allé à ces organismes est allé à différentes institutions de charité."

M. Robert a aussi déclaré qu'en établissant l'estimée des dépenses pour l'année, il avait ajouté au montant déposé l'an dernier, une somme de \$4,000 par mois, pour rencontrer les dépenses des 46 semaines occasionnées depuis le nouveau contrat.

Il y avait ensuite un autre item de \$22,276 pour le service secret de la compagnie. Le président a fait remarquer que toutes les compagnies de transport étaient obligées de faire des dépenses. Presque chaque jour elles reçoivent des plaintes au sujet de l'insuffisance de tel ou tel employé. On fait alors des enquêtes. Quelques fois l'on découvre que ces employés ont volé des billets ou enfoncé des boîtes et enlevé l'argent."

"Combien d'hommes employez-vous dans le service secret?"

"Autant qu'il en faut."

La séance fut ensuite ajournée à ce matin à dix heures.

L'EXPLOITATION RATIONNELLE DE NOS PECHERIES

L'association des pêcheurs canadiens adopte plusieurs résolutions qui y visent.

Le transport

HALLIFAX, Nouvelle-Ecosse, 9. — Plusieurs résolutions importantes ont été adoptées à la séance de l'association des pêcheurs canadiens qui eut lieu ce matin. On a été unanime à recommander au gouvernement qu'il considère impossible de nommer un ministre des pêcheries, il devrait s'empresse de créer un ministre des ressources naturelles auquel ressortirait l'administration des mines, forêts et pêcheries canadiennes, avec un sous-ministre pour chacune de ces ressources.

Une autre résolution également adoptée à l'unanimité demandait "qu'un pour le monde, le ministère de la marine ne change pas le système qui a provoqué une forte et satisfaisante consommation de poisson frais. La résolution porte aussi que le service de l'Atlantique aux grands centres devrait être fait par trois wagons frigorifiques aux mois de mai, juin, juillet et août d'une part et Montréal et Toronto de l'autre, chaque jour."

On a également pris par résolution les compagnies "Dominion et American Express" de porter une attention spéciale au transport des produits à destination américaine. Une autre résolution demande que l'acte de l'inspection du poisson soit amendé de façon à rendre compulsoire l'inspection du poisson saisi et des barils.

Une troisième résolution demandait la création par les gouvernements du Canada des Etats-Unis et de Terre-Neuve d'une commission scientifique internationale qui agirait en permanence et qui fixerait les dates relatives aux pêcheries et contrôlerait leur surveillance.

L'association, au moyen d'une résolution encore, a protesté contre une prétendue injustice qu'aurait commise le gouvernement d'Ontario en s'emparant à des prix arbitraires des prises faites par des pêcheurs licenciés dans les eaux ontariennes.

LE PIQUE-NIQUE DE MARDI A L'ILE SAINTE-HELENE

De grands préparatifs sont faits pour amuser les enfants.

Les prix

Encore six jours d'attente: mardi le grand jour. Les préparatifs du grand pique-nique de la police, qui aura lieu mardi à l'île Sainte-Hélène vont grand train: les enfants seront surpris, émerveillés. L'an dernier, vingt-cinq mille personnes traversèrent l'île Sainte-Hélène à l'occasion du premier pique-nique. Cette année l'Association veut battre tous les records. Les organisateurs invitent le double de ce chiffre, et il y aura quelque chose à donner à tout le monde. L'an dernier il y eut un magnifique feu d'artifice en plein jour, cette année il y en aura deux. Il y aura un feu d'artifice à deux heures sur la pelouse du rond de cour. Un mortier puis, à trois heures, une fusée à deux heures, des animaux fantastiques, qui se promèneront dans l'après-midi. Des appareils mystérieux, qui lanceront en défilant, sur la tête des enfants, des cadeaux nombreux.

A huit heures et demie, un autre feu d'artifice, cette fois avec des feux pyrotechniques éblouissants d'éclat, de dessins multicolores et de fulgurantes décorations.

Il y aura des prix pour tout le monde. Les jeux commenceront à dix heures du matin, et se poursuivront jusqu'à dix heures du soir. Il y aura une moyenne de vingt prix par course. Il y aura neuf prix pour la partie de base-ball. Les clubs qui veulent concourir sont priés de s'adresser au capitaine Carl, Hôtel de Ville. Il y aura 80 prix de consolation pour les perdants des jeux rustiques. Les policiers invitent tous les enfants.

L'Association de la Police désire instamment que, tous les pères et mères sans exception, répondent à l'invitation adressée aux enfants, en permettant à leurs marmottes de venir au pique-nique mardi prochain, ou encore mieux de les accompagner à l'île.

Les policiers veulent prouver à tous, qu'ils sont les amis de la jeunesse, et les protecteurs des petits. Donc, dans l'île mardi.

UN ACCIDENT RUE VISITATION

La rampe d'une galerie de la maison portant le No. 643 rue Visitation, ayant cédé, trois enfants sont tombés dans la cour et se sont assez grièvement blessés. Ce sont Donald et Blanche Duboué, âgés respectivement de 8 et 5 ans, enfants de l'occupant, et une fillette de leurs amis, Marguerite Marcoux, demeurant au No. 649 de la même rue.

Les deux premières fillettes ont reçu des blessures à la tête et des lésions internes. La troisième a eu un bras de cassé. Elles ont été toutes trois transportées à l'hôpital.

La rampe qui a cédé est située au 1er étage. Aux quartiers-général de la police, l'on rapportait hier soir que les trois jeunes victimes étaient dans un grave état.

Aux Grands Magasins Dupuis Frères

Premier Etalage des Nouveaux Chapeaux d'Automne

Tout un assortiment de chapeaux en velours et feutre velours pour dames. Il y a des formes de chapeaux et des chapeaux prêts à être portés. En noir et couleurs. Très jolis modèles. Prix 2.98, 3.98, 4.98.

BERETS de styles très attrayants, y compris le genre "diable". Ils sont en velours de soie et velours. Noir seulement. Spéc. 3.98 à 5.98.

BALANCE DE LIGNES DE CHAPEAUX D'ETE. Environ 12 doz. de jolis chapeaux en panamama, mouseline fantaisie et guingon, jolis styles et couleurs. Valant 2.98 à 4.00 pour .98.

CHAPEAUX EN PAILLE DE MILAN, genre tailleur et autres. Quelques-uns sont avec calotte en velours de Lyon. Joli assortiment de styles. Valeurs de 5.98 à 10.00 pour 2.98.

CHAPEAUX GARNIS marqués à une fraction de leur valeur. En blanc et couleur. Jolis genres pour finir la saison. Valeurs de 4.95 à 7.98 pour .98.

SACOCHE SACS ET PORTE-MONNAIE, pour dames, cuir solide, choix de styles. Prix spé. 1.49.

—Au rez-de-chaussée.

Lingerie pour Dames

JUPONS en batiste blanche, pour dames, garnis avec large volant ou broderie suisse, bonde de ruban. Rég. 2.50 pour 1.75.

JUPONS en batiste blanche, pour dames, faits larges, garnis avec large volant ou broderie suisse, bonde de ruban. Rég. 2.50 pour 1.98.

ROBES de nuit en batiste blanche, pour dames, styles fermés, manches courtes, garnies avec broderie, bord de dentelle et ruban passé. Réguliers 1.25 à 1.39 pour .98.

DEUX VALEURS SPECIALES DANS LES MENUS ARTICLES

PERLES d'acier taillé de première qualité, faites en France. Valant 75 pour .37.

SOIE A COUDRE de la meilleure qualité, en noir, blanc, brun et marine. Val de 75 la douz. pour .46.

—Au rez-de-chaussée.

SPECIAL

LAINE "WHITE HEATHER", 2 et 3 brins, en blanc et noir. Spécial laib. 3.49.

—Au rez-de-chaussée.

FOURNITURES DE MAISON

Une ligne spéciale de prélat, dessins de blocs ou fleurs, fin de deux couches de vernis. Largeur 2 verges, la verge carrée.

LINOLEUM de liège anglais, 2 1/2 et 4 1/2 verges, la verge carrée.

TOILE A L'ILE DE L'IN, imperméable, pour couvertures de lits, largeur 30 verges, la verge.

Un lot de rideaux échantillons, en tulle Nottingham blanc ou crème, un peu saisis. Grandeur 54 pouces x 3 1/2 verges. A MOITIE PRIX.

SPECIAL

MARQUISSETTE A RIDEAU, finis avec point d'ourlet, fond blanc ou crème avec bordure de couleur, largeur 40 pouces. Valeur de 65 pour .39.

—Au troisième.

CORSETS

CORSETS pour dames, D.A., échantillons et lignes déssorties, en bon coutil; baleines à l'épreuve de la rouille, modèles longs; avec jarretelles. Rég. 2.50 à 3.00 1.98.

CORSETS pour dames, échantillons et lignes déssorties; buste moyen et bas; baleines à l'épreuve de la rouille; jupe longue avec jarretelles. Réguliers 1.98 à 2.25 1.49.

DES BAS POUR DAMES

BAS DE SOIE BLANC, Spécial, pour .39.

BAS DE SOIE bleu pâle et noir. Spécial .59.

BAS FIL DE LILLE, grande grandeur, en blanc et noir. Spécial .75.

BAS DE COTON, unis, en blanc et noir. Spécial .25.

BAS DE FIL DE LILLE, noir, brun, rouge. Spécial .39.

BAS DE FIL DE LILLE, en blanc, noir, gris, beige. Spécial .49.

—Au rez-de-chaussée.

SPECIAL

PARAPLUIES POUR DAMES, monture paragon, couverture de taffetas, jolis modèles assortis. Val. 1.19. Spécial .97.

—Au rez-de-chaussée.

Dans les Ouvrages de Fantaisie

ROBES D'ENFANTS en coton jaune très fort, estampées prêtes à être brodées, jolis dessins. Agés 2